

Groupe Thématique « Scolarité »

Relevé de conclusions de la séance du 02 mars 2017

Présents : Nathalie Lami, Claire Blin, Isabelle Ringard, Christine Collet, Marjory Chambon, Jean-Marc Bayle, Martine Cahon, Laurent Neauport, Yannick Franche, Marie Bakhtiari, Farida Khennane, Alexandre Leccas, Estelle Mercier, Laure Engeldinger, Marie-Christine Kerhuel

Rédactrice : Camille Pachot

Ordre du jour : Présentation des répartitions des fonctions élaborées par le Groupe de Travail « Soutien à la Formation » ; Identification des points d'attention ; Réflexion sur l'organisation administrative de la Nouvelle Université ; Questions diverses

Présentation

Lors de cette première réunion des membres du Groupe Thématique « Scolarité », ont été présentés les travaux effectués précédemment par le Groupe de Travail « Soutien à la Formation ». Les grands axes de l'organisation proposée ont été exposés afin que le groupe appréhende au mieux les problématiques liées à la scolarité. Ainsi, les principes suivants ont été rappelés : le niveau universitaire de la fonction « Formation » aurait pour rôle principal le pilotage et la coordination. Les facultés quant à elles conserveraient tout ce qui est lié au fonctionnement et travailleraient donc au plus près des enseignants et des étudiants. Au cours de la présente séance, les membres du groupe, sous forme de questions ou de remarques, ont relevé les points qui devraient être discutés afin que la Nouvelle Université soit viable du point de vue administratif au cours des premiers mois de sa création, la cible étant de mettre en place sur le plus long terme de nouvelles organisations tout en sachant que chaque chantier aura une durée transitoire variable en fonction de l'envergure du projet.

Questions diverses et points d'attention

Stages

Au sujet des stages, il a un moment été envisagé que leur gestion soit placée au niveau facultaire et coordonnée à un niveau universitaire, pour établir une harmonisation. Cette organisation répondrait notamment aux grands écarts d'organisation actuels sur ce sujet dans les deux établissements. Cependant, une concentration n'est pas souhaitable car les facultés auront de très fortes spécificités (c'est le cas par exemple pour la faculté de Médecine et les stages en milieu hospitalier). Sur ces questions, le Groupe de Travail « Soutien à la Formation » a indiqué la volonté de mettre en place un Groupe Thématique plus tard dans le processus.

Conventions et partenariats

Ces questions avaient également été traitées dans le cadre du Groupe de Travail « Soutien à la Formation ». Il avait été proposé que les facultés portent les partenariats qu'elles souhaitent créer et qu'elles en aient la gestion. Un pilotage devra néanmoins être porté au niveau universitaire dans le but d'avoir une politique globale et cohérente.

Communication et information aux étudiants à la rentrée 2017 et 2018

Le groupe souhaite que les futurs étudiants soient informés de l'existence de la Nouvelle université au moment de leur inscription à l'automne 2017. Le groupe se pose la question de savoir si un nouveau site internet sera opérationnel au moment des inscriptions et à quelle date le logo de la nouvelle université sera connu. De plus, bien qu'un site unifié pour l'offre

de formation ne soit pas envisageable au 1^{er} janvier 2018, il est nécessaire qu'un point d'entrée unique pour l'offre de formation existe, avec éventuellement des redirections vers les sites des universités actuelles. En outre, le groupe se demande si, à la rentrée 2017, devront être mis en œuvre des actions concrètes comme l'émission d'une carte étudiante ce qui serait la première image que les étudiants auront de la Nouvelle Université.

Parcours et réorientations pluridisciplinaires

Le groupe met en lumière la nécessité de se pencher plus en profondeur sur les questions relatives aux parcours pluridisciplinaires des étudiants. Ils sont encore à définir en fonction de la volonté politique de développer ces parcours et notamment les majeure/mineure. Le même genre de raisonnement doit s'opérer pour les réorientations, par exemple de la faculté de Médecine vers celle des Lettres. Le groupe se demande dans quelle mesure un étudiant ayant validé ses crédits peut se réorienter dans un autre domaine au niveau supérieur (directement en L2 par exemple).

Gestion des campagnes de candidatures

Le groupe s'accorde également sur la nécessité de discuter de la manière dont sera mis en place le recrutement des étudiants de licence et de certains masters via différentes plateformes (APB, Campus France, etc.). Il rappelle également qu'il est essentiel de différencier les publics, à savoir les bacheliers des étudiants en réorientation. Ces questions sont directement liées aux capacités d'accueil.

Le groupe émet alors l'hypothèse d'un administrateur des systèmes d'inscription placé au niveau de l'université travaillant en lien avec des référents facultaires. L'administrateur, qui pourrait être considéré comme le coordinateur des référents, pourrait avoir en charge le lien avec les vice-présidents pour préparer les validations politiques, ainsi que les relations avec les organismes gérant les portails. La gestion du paramétrage serait alors conservée au sein des facultés, via les référents. Bien que des hypothèses aient été avancées, le rôle des référents et de l'administrateur universitaire reste encore à définir précisément. Le cas de Polytech est également à discuter. La question se posera aussi pour le CELSA et l'ESPE si la sélection en master devient systématique.

Prochaines étapes

Le Groupe Thématique « Scolarité » se réunira de nouveau le vendredi 10 mars afin d'approfondir ou de couvrir certains sujets qui n'ont pu être évoqués lors de cette séance à l'instar des candidatures, les outils internes utilisés. Cela laissera également le temps aux équipes de remonter d'éventuelles questions qui seront traitées par les membres du Groupe Thématique.